

PROGRAMME

TITRE PROFESSIONNEL MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE

VOTRE FORMATION

OBJECTIFS

Le Titre professionnel Manager d'unité marchande permet d'intégrer une entreprise, à un poste de management d'unité marchande, dans un environnement omnicanal. Vous développerez, à l'issue de votre formation, les compétences suivantes :

- Analyser des informations commerciales
- Définir et évaluer des plans d'action
- Établir de prévisions de chiffres d'affaires
- Suivre des ventes et indicateurs de gestion
- Organiser l'approvisionnement
- Présentation marchande des produits
- Mettre en place des opérations commerciales
- Gérer et animer une équipe

PRÉREQUIS

- Avoir un projet confirmé dans le domaine de la vente.
- Sens de la relation client, avoir une bonne élocution.
- Tenir la posture debout
- Niveau scolaire : Les candidats doivent être titulaire d'un diplôme de niveau BAC minimum ou d'une certification professionnelle d'un niveau équivalent (niveau 4).
- Les conditions d'accès sont les suivantes :
- Être âgé de 18 à 29 ans révolus. Pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)
- Participer à une session de recrutement avec nos équipes (test de positionnement et entretien de motivation).

PROGRAMME DE FORMATION

CPP1 : . Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal **42 heures**

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- Piloter l'offre produits de l'unité marchande
- Réaliser le merchandising de l'unité marchande
- Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal

CPP2 : Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande **112 heures**

- Établir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande
- Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande

CPP3 : Manager l'équipe de l'unité marchande **259 heures**

- Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande
- Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande
- Accompagner la performance individuelle
- Animer l'équipe de l'unité marchande
- Conduire et animer un projet de l'unité marchande

Semaine de la soutenance (préparation de la soutenance **21 heures**)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Le suivi de la formation est assuré par des formateurs spécialisés dans le domaine de la vente et du commerce. Les candidats bénéficient également d'un accompagnement personnalisé tout au long de la formation.
- L'évaluation du résultat est réalisée par des épreuves écrites et orales ainsi que par la présentation d'un projet professionnel.
- Une mise en situation professionnelle (3H30), Un entretien technique (30MIN), Un entretien final (20MIN)
- Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.
- Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

CODE RNCP EN DATE DU 04/03/2019

38676



CERTIFICATION

L'ensemble des modules (4 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de manager d'unité marchande. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules : CCP/bloc de compétences - Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal = modules 1 et 2 CCP/bloc de compétences - Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande = modules 1 et 3 CCP/ bloc de compétences - Manager l'équipe de l'unité marchande = modules 1 et 4A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

DURÉE & RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 12 mois soit : 415 heures
- 1 jour en formation (7h30) / 4 jours en entreprise
- Formation en présentiel au CFA Adalia School : 232 RUE DU PRESIDENT ROOSEVELT-57970 YUTZ ou Centre Commercial des Terrasses de la Sarre 57400 Sarrebourg

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Etude de cas, travail de groupe (pour favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe), mise en situation, analyse des pratiques professionnelles, test de positionnement, quizz

Le centre de formation est équipé :

- De vidéoprojecteurs et d'écrans
- De matériels informatiques incluant ordinateurs, imprimante et photocopieur
- D'un accès internet
- Les supports de formation utilisés lors des différents modules sont mis à disposition des participants soit au format électronique (transmis par mail et/ou mis en ligne sur un espace partagé), soit au format papier.

PASSERELLES

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur :

- Bachelor Commerce et Management (niveau 6) (Bac +3).

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, Prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 0382518591.

DÉBOUCHÉS

- Manager de rayon
- Manager d'espace commercial
- Manager de surface de vente
- Manager d'univers commercial
- Manager de rayon fabrication alimentaire/frais
- Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec
- Responsable/animateur
- Responsable de magasin
- Gestionnaire de centre de profit
- Chef de rayon
- Responsable de boutique

CODES ROME

- D1502 - Management/gestion de rayon produits alimentaires
- D1503 - Management/gestion de rayon produits non alimentaires
- D1301 - Management de magasin de détail
- D1509 - Management de département en grande distribution

TAUX DE RÉUSSITE : 2023-2024

100%

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

En terme d'accessibilité pédagogique : si vous êtes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique, maladies invalidantes) nous vous remercions de contacter directement notre référent handicap en amont de votre inscription par courrier électronique à l'adresse : Marie.olenine.adalia@gmail.com

FINANCEMENT

En contrat d'apprentissage et de professionnalisation : la formation est prise en charge à 100 % par l'employeur via le financement OPCO

Salaire en apprentissage est de 43 % à 100 % du SMIC.

Salaire en professionnalisation est de 55% à 100% du SMIC

INTERVENANT

- Une équipe d'intervenants experts dans le domaine du commerce et la distribution

